

Bourses d'études de la Fondation Rhodes - 2018

Document à l'intention des candidats

Introduction

Les bourses d'études de la Fondation Rhodes sont octroyées pour soutenir les étudiants qui souhaitent poursuivre un programme d'études à l'Université d'Oxford en Angleterre. Conformément aux souhaits de M. Cecil Rhodes « *[il] importe avant tout qu'un candidat ait manifesté un talent marqué pour l'étude et des aptitudes intellectuelles de haut niveau. L'intégrité, l'altruisme, l'esprit d'initiative, les qualités de meneur et l'intérêt porté à ses contemporains sont autant d'attributs nécessaires, de même que l'énergie pour mettre pleinement à profit ses talents.* ».

Description, conditions d'admissibilité et règlements

La description complète de la bourse, les conditions d'admissibilité et les règlements se trouvent dans le Mémoire 2018 publié sur le site web de la Fondation Rhodes.

Version française :

<http://files.www.rhodesscholarshiptrust.com/Application/CanadaMemorandumFrench.pdf>

Version anglaise :

<http://files.www.rhodesscholarshiptrust.com/Application/CanadaMemorandum.pdf>

À la page 5 du présent document, vous trouverez un résumé des conditions d'admissibilité, d'octroi et de certains règlements.

Poser sa candidature

Étape 1 : remplir une demande

- Avant de poser sa candidature, la personne intéressée s'assure de son admissibilité au programme tel que décrit dans le Mémoire 2018 de la Fondation Rhodes (hyperlien ci-haut).
- Le dossier de candidature doit être envoyé par courriel à la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) pour présélection **au plus tard le 21 septembre 2017**, à l'attention de M. Régis Harvey au regis.harvey@umontreal.ca en un seul fichier PDF dans l'ordre mentionné ci-dessous.

À l'étape de présélection institutionnelle, le **dossier de candidature** contient dans l'ordre les pièces suivantes :

1. une page de présentation, **page 4 du présent document** (ce formulaire sert à la présélection. Il n'est pas requis par la Fondation Rhodes);
2. une photocopie du **certificat de naissance** officiel (les candidats choisis devront produire un certificat original à l'entrevue);

3. une copie de passeport valide confirmant que le candidat remplit les exigences de citoyenneté;
4. les **relevés de notes officiels** de toutes les études postsecondaires;
5. une liste énumérant les **activités et distinctions** à l'université ou au collège, y compris les prix et bourses obtenus; les succès sportifs; les activités para-universitaires (avec les dates pertinentes);
6. une **déclaration écrite et signée** par le candidat donnant un aperçu général de ses activités et intérêts, du programme qu'il se propose de suivre à Oxford et du genre de travail auquel il aspire après avoir terminé ses études (ne pas dépasser 1 000 mots);
7. une **photographie** numérique couleur montrant la tête et les épaules, de résolution assez bonne pour qu'elle puisse être imprimée en format carte postale;
8. **six (6) lettres de recommandation**; au moins quatre des répondants doivent provenir du milieu académique et avoir enseigné au candidat. Ils doivent pouvoir commenter en détail les aptitudes intellectuelles et scolaires du candidat et sa capacité à étudier à Oxford.

Il est de la responsabilité du candidat de s'assurer que le dossier déposé est complet.

Aucune candidature ne sera acceptée après la date limite du **21 septembre 2017, 17h**.

Étape 2: présélection par la Faculté des études supérieures et postdoctorales

- Le comité de sélection de la FESP évalue les dossiers et procède à une présélection. Un résumé des critères de sélection se trouve en page 5.
- La FESP avise par courriel chaque candidat du résultat de cette présélection, **au plus tard le 26 septembre 2017**.
- Seuls les candidats retenus par le Comité de sélection pourront transmettre leur dossier à la Fondation Rhodes.

Étape 3 : transmettre son dossier en ligne à la Fondation (participation officielle)

- Les candidats **présélectionnés** par l'Université de Montréal se verront remettre un **code d'autorisation** et les coordonnées du représentant du Recteur leur permettant de **soumettre leur dossier en ligne** à la Fondation Rhodes **au plus tard le 30 septembre 2017** à l'adresse suivante : <https://rhodes.embark.com/auth/login>

Les **candidats retenus** par la Fondation Rhodes seront convoqués en **novembre pour une entrevue**. Tout candidat convoqué devra soumettre un **certificat médical** dûment signé par un médecin dans la forme prescrite dans le Mémorandum 2018.

NOTES IMPORTANTES

La déclaration écrite du représentant du Recteur approuvant la candidature sera directement envoyée par la FESP au Secrétaire du Comité régional Rhodes.

Les lettres de recommandation (adressées au secrétariat de la Fondation Rhodes) doivent être dans un premier temps acheminées avec le dossier de candidature à la Faculté des études supérieures et postdoctorales pour la présélection des dossiers. **Toutefois, veuillez noter** qu'une fois que le candidat aura enregistré les coordonnées des six personnes-référence dans l'application en ligne, la Fondation Rhodes les contactera automatiquement par courriel pour les aviser des procédures à suivre afin de soumettre leur lettre de recommandation en ligne.

Pour obtenir de l'aide et plus de renseignements, veuillez consulter le lien suivant : [Rhodes House - Home of The Rhodes Scholarships](#).

Pour obtenir des **renseignements supplémentaires sur la marche à suivre pour poser votre candidature**, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Régis Harvey, bureau des bourses de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, regis.harvey@umontreal.ca, (514) 343-6111, poste 37363.

Bourses de la Fondation Rhodes - 2018

Présentation de la candidature

NOM : _____

PRÉNOM : _____

MATRICULE : _____

FACULTÉ, DÉPARTEMENT, ÉCOLE OU CENTRE :

ADRESSE POSTALE :

TÉLÉPHONE

Résidence : _____ Autre (spécifiez) : _____

COURRIEL : _____

DATE : _____ SIGNATURE : _____

Résumé

Cette section présente un résumé des conditions d'admissibilité et de certains règlements des bourses Rhodes. Pour les informations complètes, référez-vous au Mémoire 2018 (hyperlien page 1).

Conditions d'admissibilité

- Être citoyen canadien ou être résident permanent (les personnes qui ont un visa pour étudier dans une université canadienne ne sont pas éligibles).
- Être domicilié au Canada, et être né entre le 30 septembre 1993 et le 1^{er} octobre 1999.
- Avoir obtenu un diplôme universitaire de premier cycle avant d'entreprendre des études à l'Université d'Oxford, sauf pour les étudiants en médecine (voir [Mémoire 2018](#)).
- Le candidat doit s'assurer que le programme d'études qu'il compte poursuivre à Oxford y est effectivement disponible.

Valeur des bourses et durée

Deux bourses sont octroyées au Québec, généralement d'une durée de deux ans. Pour un récipiendaire au doctorat, la bourse peut être renouvelée une troisième fois, sur recommandation des fiduciaires si « le travail et la conduite du boursier répondent [à leurs] exigences » et s'il répond toujours aux exigences de la bourse.

La bourse Rhodes qui est d'une valeur de £14,276 par année, est composée d'un paiement des frais approuvés (tels que les frais d'inscription, de scolarité, de laboratoire et divers autres montants forfaitaires), d'une allocation mensuelle versée directement au boursier pour frais d'entretien, de logement et autres dépenses, ainsi que les frais normalement encourus pour le voyage aller-retour à Oxford au début et à la fin de la bourse.

Critères de sélection

L'évaluation des dossiers sera effectuée sur la base des éléments suivants :

- Talent marqué pour les études et aptitude intellectuelle de haut niveau;
- Excellence du dossier académique;
- Intégrité, altruisme, sens du devoir envers les plus vulnérables;
- Qualité de meneur et énergie pour mettre pleinement à profit ses talents;
- Attrait et talent pour le sport (toutefois, un candidat peut établir par d'autres moyens « qu'il a la santé et la vigueur physique pour apporter une contribution réelle »).

La situation financière d'un candidat n'est pas un critère de sélection. La Fondation Rhodes et l'Université d'Oxford exigent que la sélection pour une bourse et pour l'admission universitaire se fasse sans égard à la race, la religion, la couleur, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, le statut civil ou le contexte social.

Règle de cumul

La bourse Rhodes ne peut être cumulée avec une autre bourse sans l'accord préalable du Secrétaire de la Fondation à Oxford.